

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné,

Maire de la commune de FEUILLA, certifie avoir procédé à l'affichage à la porte de la mairie, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique portant sur la demande de permis de construire située sur la commune de TREILLES au lieu-dit « La Carreteire » en vue de la réalisation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance supérieure à 250 kWc sollicitée par la société « CS La Carreteire ».

Cet avis a été affiché à compter du 08/03/2018, soit 8 jours au moins avant le début de l'enquête prescrite à compter du lundi 26/03/2018, et pendant toute la durée de l'enquête, jusqu'au 27/04/2018 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

A Feuilla, le 02 Mai 2018

**Le Maire,
Armand PRADALIER**

